



LE BENEVOLAT, PILIER DU LIEN SOCIAL

Définition :

Le bénévole est celui qui s'engage librement pour mener à bien une action non salariée, non soumise à l'obligation de la loi, en dehors de son temps professionnel et familial.

Le bénévolat se caractérise par :

- une extrême diversité d'engagements possibles en termes de missions, de secteurs, d'investissements ;
- une action tournée vers les autres en se faisant plaisir, en tissant des liens avec d'autres, en acquérant de nouvelles compétences, en ayant une action de proximité concrète dont les effets sont parfois immédiatement perceptibles ;
- la possibilité d'occuper des responsabilités, mais aussi de choisir une mission en fonction de ses centres d'intérêts et du temps dont on dispose.

En Europe, la Commission européenne évalue autour de 93 millions le nombre de bénévoles et de volontaires.

En France, il y a entre 11 et 14 millions de bénévoles associatifs de plus de quinze ans (entre 12 et 18 millions au total).

Leur niveau d'engagement est variable et ils représentent environ un million d'ETP (soit un volume de travail équivalent aux ETP du secteur des transports). Plus d'un tiers déclarent être des bénévoles réguliers.

